

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

--

Conseillers représentés :

8

Total votants :

53

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 12 décembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Didier CORNET  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER  
Farida LAÏD à Jacqueline MALOCHET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Bernard LORTON, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Alain CHASSAGNE, Carine BRODIN.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1  
BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE RACINE**

*Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1,  
**Vu** l'instruction M14 pour le budget ZA RACINE,  
**Vu** la délibération 20190411-28 du 11/04/2019 approuvant le budget primitif 2019.

**Considérant** les prévisions réalisées au BP 2019, il convient de procéder aux modifications budgétaires retracées ci-dessous pour le budget ZA RACINE.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n°1 telle que figurant ci-dessous :

Fonctionnement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
042 'Opérations d'ordre entre sections'	6 000,00 €
6811 'Dotation aux amortissements'	6 000,00 €
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 000,00 €</b>

Fonctionnement, recettes

Chapitre	Montant en euros
77 'Produits exceptionnels'	6 000,00 €
7788 'Autres produits exceptionnels'	6 000,00 €
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 000,00 €</b>

Investissement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
20 'Immobilisations incorporelles'	6 000,00 €
2031 'Frais d'études'	6 000,00 €
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 000,00 €</b>

Investissement, recettes

Chapitre	Montant en euros
040 'Opérations d'ordre entre sections'	6 000,00 €
28031 'Amortissements frais d'études'	6 000,00 €
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 000,00 €</b>

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 45

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstention :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

